



SYNDICAT DES INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS

Libres et Responsables

## La Direction coule la CAF . . . !

**N**otre organisation syndicale a souhaité rendre compte de façon globale des dernières réunions plénières du comité d'entreprise. L'absence de comptes rendus mensuels est directement lié à la restriction des moyens syndicaux décidés par la Direction. (Pour rappel les élus suppléants du CE ne bénéficient plus des 20 heures de mandat).

Toutefois notre présence aux réunions plénières nous permet tous les mois d'exprimer notre argumentation sur les points mis à l'ordre du jour :

- réforme du travail social
- budgets de gestion administrative et d'action sociale 2011
- heures supplémentaires
- organisation des services de production
- fermeture des accueils
- conditions de travail, sécurité du personnel
- externalisation des données entrantes
- zone franche au district Nord
- boucles qualité
- Atelier Régulation des Charges
- plan de formation 2011

Certains points ou dossiers sont soumis à l'avis consultatif du CE ce qui n'autorise nullement la Direction à mettre en œuvre ces projets avant que l'avis ne soit donné. Or, dans le cas du recours aux heures supplémentaires, la Direction a fait procéder à l'appel au volontariat plusieurs jours avant le vote du CE du 27 janvier.

Non seulement la Direction a réduit le droit syndical mais de plus elle ne respecte même pas la procédure réglementaire prévue par le code du travail.  
(voir ci-jointe la déclaration CGT et UGICT sur les heures supplémentaires).

Par ailleurs certains dossiers qui engagent l'avenir de l'organisme (budget d'action sociale 2011, plan de formation 2011..) nous sont transmis trop tard (ex : la veille de la réunion), ce qui ne permet pas une étude collective approfondie et a conduit l'UGICT et la CGT à ne pas prendre part au vote sur ces sujets.

La question du budget d'action sociale a pu être abordée lors du CA de décembre 2010 tout comme le budget administratif abordé lors du CE et du CA de novembre 2010.

L'UGICT et la CGT ont dénoncé les réductions drastiques dans ces deux budgets avec notamment l'application du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite au 1er juillet 2010, ce qui se traduit d'ores et déjà sur le budget 2011 par une perte de 6 emplois. De plus la Direction nous fait part d'un transfert de 10 postes de la GA à la gestion action sociale soit un déficit de 16 postes sur le budget administratif 2011.



Or, à l'examen du budget action sociale 2011, contrairement aux propos tenus par la Direction, ce transfert a fait l'objet d'un redéploiement aboutissant en fait à 5 équivalents temps plein (ETP).

Par ailleurs, pour 2011, le GVT, quelle que soit la gestion, s'avère plus qu'insuffisant pour permettre une réelle progression salariale pour une vraie reconnaissance professionnelle.

Non seulement le COMEX continue de refuser toute augmentation de la valeur du point en serviteur zélé du ministère mais recherche un artifice en proposant 2, 3 ou 4 points pris sur le GVT !

**Pour couronner le tout, notre DG, voulant sans doute montrer plus de zèle que d'autres, veut attribuer les mesures 2011 à effet du 1er juillet 2011 alors que le budget dont il dispose concerne l'année entière : l'UGICT et la CGT n'accepteront jamais que le personnel soit lésé de son dû ! . . A qui et à quoi va profiter la cagnotte des 6 premiers mois ???**

Sur l'organisation de la production, des questions se posent quant à l'ampleur qu'a pris le service des ressources centralisées qui représente un « 7ème district » : il serait souhaitable de clarifier le rapport charges/moyens afin de mieux répondre aux besoins des districts dont les moyens actuels ne leur permettent pas de fonctionner de façon autonome.

La mutualisation des moyens est prônée par la Direction : les 8 agents travaillant pour l'ARC illustrent bien cette situation, . . .sauf qu'ils ne travaillent pas pour la CAF13.

La question de l'inadéquation charges/moyens se pose aujourd'hui dans tous les secteurs : seuls des emplois supplémentaires permettront de faire face aux charges qui ne cessent de croître.

Les palliatifs utilisés par la Direction (fermeture des accueils, recours aux heures supplémentaires) ne règlent en rien la situation dramatique dans notre organisme au regard du nombre toujours très important des bons de travail en stock.

On peut d'ailleurs se poser la question des délais d'enregistrement : ont-ils été volontairement longs fin 2010 pour permettre à la CAF13 de « rentrer dans les clous » de la COG ?

Avec les « boucles qualités » la Direction tente de « culpabiliser » les TCPF en évoquant que « nous nous autogénérons 30% de nos charges »!...alors que la pression est forte sur les personnels chargés de l'accueil et de la liquidation. Les TCPF n'ont cessé de réclamer un réel accompagnement et un soutien technique indispensable à l'exercice de leurs métiers.

Sur le Projet de travail social, la Direction n'a pas donné suite à la pétition signée par 72% du personnel du service social (SMS, AS, CESF) et refuse catégoriquement la demande exprimée par le personnel de la tenue d'une réunion générale afin de présenter en un même lieu et même temps le contenu des missions de travail social et leurs mises en œuvre.

Attaché aux principes fondateurs de la Sécurité sociale dont celui de l'unicité, l'Ugict considère que la présentation faite actuellement autour des projets de territoires par Districts met en danger ce principe et risque fort de compromettre nos missions de service public auprès des familles allocataires du département. Une présentation générale à l'ensemble du Service social aurait dû être faite en préalable à toute déclinaison territoriale.

Le 24 Janvier 2011, la Branche famille a tenu une conférence de presse faisant état de la situation préoccupante dans les CAF : constat partagé de charges nouvelles sans contreparties en moyens financiers et humains ! Le Directeur de la CNAF reconnaît que les CAF sont sous tension en ce début 2011 « cela tient à la conjugaison de 2 éléments : la crise économique et la modification de la saisonnalité des charges. La crise multiplie les sollicitations des allocataires et les changements de situation à prendre en compte. » !

Ce n'est pas selon nous aux salariés de supporter les effets de cette crise mais à l'UCANSS, au COMEX et au gouvernement d'apporter les moyens pour répondre à la demande légitime des allocataires de notre département!

Marseille, le 23 février 2011



## Déclaration de l'UGICT et de la CGT sur les heures supplémentaires au CE du 27 janvier 2011

Lors de l'examen du budget de Gestion Administrative nous avons voté contre notamment par rapport à la réduction des effectifs.

Nous sommes également contre la fermeture des maisons sociales durant les vacances scolaires ainsi que certains vendredi ou tout autre jour de la semaine.

Il apparait chaque jour plus clairement que la question des moyens est incontournable, et pourtant vous n'avez de cesse de l'ignorer en vous retranchant derrière la COG.

En tant que Directeur d'organisme, de plus membre du COMEX, vous êtes responsable à un haut niveau des situations dans lesquelles se trouve la Sécurité Sociale et sa Branche Famille. Vous n'êtes pas qu'un simple exécutant !

Vous remettez en cause l'action syndicale, notamment la nôtre, en dénigrant nos pétitions, en balayant d'un revers de main un audit sur la souffrance au travail...Et tout cela en réduisant les capacités d'initiative des salariés par la remise en cause des libertés syndicales.

Objectivement vous ne gérez plus le service public CAF, votre mission consiste au contraire à le détruire de l'intérieur, certes par petites touches, mais le détruire quand même.

Exagération syndicale encore, vous offusquez-vous ! Eh bien non, triste réalité !!

La souffrance au travail est bien réelle, au moins chez ceux qui ont encore une conscience professionnelle et ils-elles sont nombreux-euses !

Croyez-nous, notre réponse sera collective, notre réponse sera la résistance à cette politique délibérée.

Vous comprendrez que votre pseudo solution « heures sup » ne sera pas votée par la CGT et l'UGICT.

Vos palliatifs ne sont que des anesthésiants et nous n'en voulons pas !

Ainsi le 8 février, avec d'autres organisations syndicales nous appelons le personnel à la grève contre une remise en cause de nos salaires.